PATRIMOINE

Restaurer le patrimoine bâti, organiser des animations pour faire connaître ces sites vernaculaires à préserver … La Com'com apporte son aide technique au quotidien à l'ensemble de ses communes membres pour prendre soin de toutes ces richesses.

En 2026, la Communauté de communes Millau Grands Causses devient Pays d'art et d'histoire. Ce label vient d'être attribué au territoitre et s'appuie sur un projet et sur un lieu qui le fera vivre.

Millau Grands Causses rejoint les 17 Pays labellisés en Occitanie, parmi lesquels le Lodévois et Larzac, les Bastides du Rouergue, Vidourle Camargue et les Pyrénées cathares.

C'est dans le cadre du renouvellement du label Ville d'art et d'histoire de Millau que la Communauté et la Ville ont demandé l'extension de celui-ci en Pays, à l'échelle des 15 communes de Millau Grands Causses.

Le Pays d'art et d'histoire se décline en trois axes :

- la connaissance précise du patrimoine dans sa diversité : historique, mobilier, archéologique, agropastoral…
- le maintien de la qualité des paysages bâtis et du cadre de vie, avec une exigence de préservation du patrimoine.
- la transmission des patrimoines, dans une démarche de médiation auprès du public.



Les acteurs des 3 territoires réunis au Point Sublime en Lozère pour la remise du Label

4 COMMUNES LABELLISÉES GRAND SITE DE FRANCE

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mes-pauses-loisirs-et-decouvertes/patrimoine?

En juin 2024, les Gorges du Tarn, de la Jonte, et les Causses ont obtenu le label Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses !

Ce label est l'aboutissement d'un travail long de 20 ans qui permet de protéger et valoriser les paysages et les spécificités patrimoniales qui font l'attrait touristique de ce site naturel fragile.

Cette distinction permet aussi de mieux encadrer les flux touristiques, tout en préservant l'économie locale. À l'échelle de la Communauté de Communes, ce sont 4 communes qui ont intégrées le Grand Site de France : Mostuéjouls, Veyreau, Peyreleau et le Rozier.

Un nouveau parcours pour (re)découvrir le patrimoine à Millau

Le parcours patrimonial propose aux visiteurs de découvrir Millau en mode piéton et apporte aux habitants un éclairage historique actualisé sur leur cité.

Du lavoir de l'Ayrolle à la place du Voultre en passant par 'hôtel de Galy, la fontaine Mage et l'ancienne halle aux grains, 26 panneaux ont été installés en 2025. Ils forment un itinéraire pédestre, avec indication des étapes les plus proches et du temps de marche nécessaire.

La présentation du patrimoine, synthétique et pédagogique, est traduite en anglais et en espagnol. Le corps de caractère choisi pour les textes et la hauteur retenue pour la fixation des panneaux les rend accessibles au plus large public, dans une approche inclusive.
Les panneaux ont été réalisés, en collaboration, par la Communauté de communes, l'Office de tourisme, la Ville de Millau et le Parc naturel régional des Grands Causses.